



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES

COMMUNE DU ROURET

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES D'INCENDIES DE FORET

Décision préfectorale d'agrément et d'aménagement
au bénéfice de :

**Association syndicale libre
« Contre-feu des Pierres de Moulin »**

19 MARS 2018

Le Secrétaire Général


Frédéric MAC KAIN

APPROBATION DU PPR : 27/07/2006

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
ALPES-MARITIMES
SERVICE DEPLACEMENTS – RISQUES – SECURITE

